

Future Military Coalitions

The Transatlantic Challenge

Report of a French–German–UK–U.S. Working Group

September 2002

Note de Synthèse

U.S.-CREST

*Center for Research & Education
on Strategy & Technology
Arlington, VA*

FRS

*Fondation pour la
Recherche Stratégique
Paris*

RUSI

*Royal United Services Institute
for Defence Studies
London*

SWP

*Stiftung Wissenschaft
und Politik
Berlin*

NOTE DE SYNTHÈSE

Dans un environnement international de sécurité en mutation rapide, la capacité à mettre sur pied et à conduire des opérations transatlantiques en coalition devient à la fois plus nécessaire et plus difficile. En particulier, le développement d'une politique européenne de sécurité et de défense (PESD) ne saura manquer d'avoir des conséquences sur les capacités des nations membres de l'OTAN et de l'Union Européenne (UE) à agir efficacement en coalition. Afin d'évaluer ces conséquences, U.S.-CREST a réuni un groupe d'experts français, américains, britanniques et allemands¹ afin d'analyser, à partir de scénarios plausibles de crise, l'influence probable de la PESD sur les concepts opérationnels, la composition des forces et les capacités militaires de futures opérations en coalition en 2005 et en 2015.

CONCLUSIONS

PESD, OTAN et coopération²

- La PESD devrait permettre de réduire les différences capacitaires entre l'Europe et les États-Unis. En effet, les processus entamés dans le cadre de la PESD prennent bien en compte la nécessité, pour les nations européennes, d'améliorer leurs moyens militaires afin d'être en mesure de conduire les opérations de l'UE.
- Certaines nations européennes aspirent aussi à conserver des capacités de combat de haute intensité, à la fois au plan national et pour les intégrer dans une coalition dans le cas d'un conflit de plus grande échelle.
- Les Européens font graduellement évoluer leurs priorités d'équipement vers l'intégration des moyens de commandement, de contrôle, de communication et de renseignement (C³R) et accordent un rôle croissant aux frappes de précision à distance, aux engins-robots, aux actions rapides et décisives dans un cadre

interarmées. En particulier, d'ici 2005, certaines nations européennes commenceront à déployer de nouveaux systèmes tout à fait significatifs de frappe de précision à distance de sécurité.

- Les concepts d'interventions militaires européennes autonomes seront différents de ceux développés par les forces américaines, du fait des écarts entre les conceptions du rôle de la puissance militaire, les concepts d'emploi des forces, les capacités et les doctrines ; cependant, au prix d'efforts appropriés des deux côtés de l'Atlantique, ces concepts devraient rester suffisamment compatibles pour assurer une coopération satisfaisante.
- L'interopérabilité des moyens de C³R entre l'Europe et les États-Unis est essentielle pour que les Européens puissent tirer parti de moyens américains, ainsi que pour la conduite efficace d'opérations en coalition. De plus, elle permettra aux États-Unis d'exploiter à temps des informations complémentaires de source européenne. Il est essentiel d'être à même d'établir une représentation commune de la situation opérationnelle pour tous les partenaires de coalition.
- Un meilleur partage du renseignement aux niveaux opérationnels et stratégiques est particulièrement important, entre les États-Unis et leurs partenaires européens ainsi qu'entre Européens. Il est nécessaire de développer des mécanismes communs pour assurer ce partage.
- Il serait particulièrement contre-productif d'envisager une « division du travail » où les États-Unis feraient la guerre pendant que les Européens se limiteraient à des opérations de soutien de la paix. En effet, outre ses difficultés politiques, ce partage fonctionnel ne résoudrait pas les problèmes essentiels de connectivité, de standardisation et de doctrine que pose une réelle coopération transatlantique.

Capacités d'intervention européennes

- D'ici 2005, l'UE ou une coalition plus restreinte des nations européennes militairement les mieux préparées pourra conduire

des opérations autonomes allant de l'intervention éloignée à caractère humanitaire jusqu'à des missions d'intervention de forte intensité, pourvu d'adapter les objectifs et les concepts opérationnels aux capacités disponibles.

- Cependant, à cette échéance, les décideurs politiques pourraient hésiter à entreprendre certaines interventions du fait des difficultés opérationnelles résultant des insuffisances capacitaires généralement admises.
- En 2015, si les programmes prévus sont effectivement réalisés, les nations européennes devraient être à même de conduire des opérations humanitaire à grande distance et des missions d'intervention de forte intensité avec un niveau de risque militaire et politique nettement réduit.
- Dans ces conditions et toujours en 2015, les nations européennes pourraient apporter de substantielles capacités interarmées à une intervention conduite par les États-Unis dans un conflit régional, en particulier en assurant une importante contribution terrestre, l'Europe jouant alors un rôle significatif dans la conduite politique et militaire du conflit.
- La réalisation des programmes européens d'amélioration en cours ou envisagés d'ici à 2015 nécessitera sans aucun doute une augmentation des budgets de défense. Cependant, une rationalisation des capacités à l'échelle européenne permettrait d'éviter une croissance trop importante des budgets.
- Les nations européennes pourraient également considérablement renforcer l'efficacité de coalitions européennes et transatlantiques par la création d'une force européenne de première intervention comportant des éléments aériens, navals et terrestres. Cette force pourrait contribuer à une réaction rapide propre à l'UE ainsi qu'à la satisfaction des besoins et des missions de l'OTAN.

Interfaces politiques et militaires

- La complexité inhérente aux interventions en coalition et la difficulté croissante des prises de décision au sein des instances en

cours d'élargissement de l'OTAN et de l'Union Européenne requièrent la mise en place de dispositifs plus efficaces facilitant les consultations politico-militaires à plusieurs niveaux entre acteurs interdépendants.

Vers la coopération transatlantique

- Les États-Unis sont sans doute capables d'atteindre leurs objectifs militaires sans beaucoup d'aide de leurs alliés ; cependant, dans bien des cas, en Europe et hors d'Europe, il est peu probable qu'ils puissent « gagner la paix » sans l'assistance militaire (et non militaire) des Européens.
- Même si l'on tient compte de l'amélioration programmée des capacités européennes entre 2005 et 2015, les interventions conduites par des Européens auront tout intérêt à pouvoir faire appel au soutien américain pour prévenir les risques d'escalade.
- Toutes les nations alliées auraient donc intérêt à développer une forte « culture de coalition », c'est-à-dire à identifier les exigences à remplir pour qu'une coalition soit efficace et à s'engager à en tenir compte.
- Des deux côtés de l'Atlantique, un effort politique notable devra être consenti pour augmenter l'efficacité des coalitions ; l'Europe devra effectivement se doter des structures et des capacités nécessaires et les États-Unis devront surmonter l'opposition politique et les obstacles administratifs envers les mesures nécessaires, notamment en ce qui concerne les transferts de technologie.

RECOMMANDATIONS

Afin d'améliorer le fonctionnement d'opérations en coalition, les États-Unis et l'Europe devraient :

- Adopter une « déclaration de capacités en coalition » les engageant à accorder une priorité accrue aux capacités nécessaires aux opérations en coalition à tous les niveaux : politique de défense, planification, acquisition et équipement des forces.

- Développer les échanges militaires, notamment par le renforcement des liens entre centres de doctrine et écoles interarmées ou d'armée, l'accroissement du nombre de postes en organismes multinationaux ou à l'étranger et la prise en compte, dans le processus d'avancement du personnel, d'aptitudes particulières aux opérations en coalition (expérience multinationale, connaissance de langues étrangères).
- Accueillir en permanence des officiers de liaison et d'échange alliés au sein des principaux états-majors nationaux de planification et de conduite des opérations susceptibles de participer à la mise sur pied de futures coalitions transatlantiques ou européennes.
- Accroître substantiellement les échanges, les rencontres et les exercices au niveau politico-militaire impliquant les principales nations de l'OTAN et de l'Union Européenne ; ces activités devraient couvrir un large éventail de missions et de coalitions.
- Organiser l'analyse indépendante et multinationale du retour d'expérience des opérations en coalition, afin de pouvoir en tirer des enseignements communs en matière de prise de décision politique et militaire, de planification, de commandement et de contrôle des opérations, d'emploi et de coopération, afin également d'évaluer les différentes contributions nationales.

Pour renforcer son rôle essentiel d'appui aux opérations en coalition, l'OTAN devrait :

- Déclarer qu'une responsabilité essentielle des commandants suprêmes (SACEUR et SACLANT ou son successeur) est de faciliter la constitution de coalitions, de contribuer à la concertation militaire et de coordonner les contributions des États membres et de leurs partenaires.
- Charger SACLANT ou son successeur de jouer le rôle de coordinateur des membres européens de l'OTAN auprès des commandements U.S. basés aux États-Unis, en particulier avec le commandement des forces interarmées (JFCOM) pour ce qui concerne la transformation des forces et le développement de concepts réseau-centriques.

- Poursuivre l'adaptation des capacités de planification de crise de SHAPE, afin de lui permettre de mieux prendre en compte les nouvelles données relatives aux opérations en coalition transatlantiques ou menées par les nations européennes, contribuant ainsi très efficacement à la planification multinationale de crise.

Afin de renforcer leur aptitude à participer aux opérations européennes et transatlantiques en coalition, les Européens devraient :

- Adapter les unités nationales et multinationales européennes existantes afin de constituer une force européenne d'intervention d'urgence composée d'éléments terrestres, aériens et maritimes spécialisés dans la réaction immédiate et rapide ; cette force permettrait la prise d'initiative européenne dès le début des crises, soit de façon autonome, soit de concert avec des forces américaines.
- Donner la priorité à l'amélioration des systèmes protégés et interopérables de communication, d'information et d'aide au commandement ainsi qu'aux capacités de projection de forces, améliorant ainsi très sensiblement leur aptitude à participer à la résolution des crises, avec ou sans soutien des moyens collectifs de l'OTAN ou américains ; de plus, cela renforcerait la crédibilité et la dimension politique de la contribution européenne aux opérations dirigées par les États-Unis.
- Mettre en oeuvre une solution intérimaire fiable et robuste de transport aérien stratégique afin de disposer au plus tôt de capacités adéquates de projection d'ici la mise en service opérationnel de moyens propres aux Européens.
- Poursuivre de façon prioritaire le développement de leurs capacités de renseignement, d'abord pour en assurer la disponibilité au profit de leurs propres opérations, notamment si les moyens américains devaient être hypothéqués par ailleurs, mais aussi pour être à même de fournir des capacités complémentaires dans une opération commune entre Américains et Européens. En effet, de telles capacités sont toujours nécessaires et permettent d'améliorer la confiance, la cohésion et l'efficacité opérationnelle des partenaires de coalition.

Pour améliorer la coopération entre les partenaires en coalition :

- Les États-Unis et les nations européennes capables de diriger une coalition ou de servir de nation-cadre devraient initier un programme d'analyse, d'évaluation et d'expérimentation, pour mieux apprécier les différences entre les doctrines et les styles d'opérations envisagés des deux côtés de l'Atlantique, ainsi que les conséquences de la transformation en cours des forces américaines et des restructurations des forces européennes, compte-tenu de l'évolution du contexte stratégique et des nouvelles possibilités offertes par la technologie.
- Les autres nations européennes disposant de capacités spécialisées notables devraient également être encouragés à en poursuivre le développement, de façon qu'elles puissent s'insérer à leur juste place et le plus efficacement possible, soit au sein d'opérations européennes, soit dans une coalition transatlantique. L'importance de la compatibilité des standards, des procédures, des communications interopérables et sécurisées ne saurait être sous-estimée.

NOTES

¹Pour réaliser cette étude, U.S.-CREST (U.S. Center for Research and Education on Strategy and Technology) a sollicité la participation du RUSI (Royal United Services Institute) au Royaume-Uni, de la FRS (Fondation pour la recherche stratégique) en France et du SWP (Stiftung Wissenschaft und Politik) en Allemagne. Le département de la défense américain (DoD) ainsi que les ministères de la défense français, britanniques et allemands ont tous accepté de participer à cette étude en tant que conseillers. L'essentiel du groupe de travail a été constitué par des officiels civils ou militaires des trois ministères de la défense européens et du DoD ainsi que de membres des instituts de recherche participant. Les résultats des évaluations interactives conduites par le groupe ainsi que les conseils de représentants étatiques participant au projet ont largement contribué au contenu de ce rapport qui ne représente néanmoins pas nécessairement des positions officielles.

²La notion de « coopération » a été introduite dans le rapport résumant les travaux d'un précédent groupe de travail multinational intitulé *Coalition Military Operations: The Way Ahead Through Cooperability*. Au delà de la simple interopérabilité technique, la coopération est fonction des divers éléments qui permettent aux membres d'une coalition d'interagir efficacement : doctrine, organisation, concepts opérationnels, culture stratégique transatlantique.

ABOUT THE FOUR INSTITUTES

U.S.-CREST

The **U.S.-Center for Research and Education on Strategy and Technology** is a private, non-profit public policy research institute incorporated in 1989. U.S.-CREST's central goal is to promote public understanding of the far-reaching interactions between transatlantic relations, defense, and science and technology.

FRS

The **Fondation pour la Recherche Stratégique** provides assessments of defense and security policies, of security-related technology issues, and of the sociology of conflict. The Fondation's work contributes to public policy decision-making, to the public debate in France on strategic and security issues, and to the diffusion of French thinking.

RUSI

Founded in 1831 by the Duke of Wellington and based in the center of Whitehall, London, the **Royal United Services Institute** is the oldest institute of its kind in the world. It is a professional and independent authority dedicated to the study, analysis and debate of issues affecting defense and international security.

SWP

The **Stiftung Wissenschaft und Politik** is a foundation that was established in 1962 for the purpose of furthering analytical research into problems of international affairs. Publicly funded, but politically independent, the SWP today constitutes the largest research institute of its kind in the Federal Republic of Germany.

English and French versions of the executive summary, as well as a full copy of the report in Acrobat (pdf) format, may be downloaded from the U.S.-CREST web site at <http://www.uscrest.org/CESDP.htm>

To receive free of charge a copy of this book, please fill in and mail, fax or email the following form to U.S.-CREST:

Please send a copy of *Future Military Coalitions* to:

Last Name

First Name

Organization

Address 1

Address 2

Address 3

Email

Please allow 2 to 4 weeks for delivery.

If you need more than one copy, please contact U.S.-CREST.

U.S.-CREST
1911 North Fort Myer Drive, Suite 601
Arlington, VA 22209-1603

Tel: (703) 243-6908
Fax: (703) 243-7175
Email: uscrest@uscrest.org